

N° de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS ÎLE D'ORLÉANS  
M.R.C. ÎLE D'ORLÉANS

**PROCÈS VERBAL**

A l'assemblée régulière du conseil municipal de Saint-François île d'Orléans tenue le 1<sup>er</sup> septembre 2003, à 20 h à la salle municipale étaient présents : Dominique Labbé, Martin Giguère, Jules Roberge, Jacques Drolet, Lina Labbé, Lauréanne Dion, sous la présidence du maire Yoland Dion.

**ORDRE DU JOUR**

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 2- Adoption des procès-verbaux du 4 août 2003.
- 3- Correspondances.
- 4- Adoption des dépenses.
- 5- Résolution prolongation du délai pour rendre la réglementation d'urbanisme conforme au schéma d'aménagement de la M.R.C.
- 6- Encan Chinois La Maison des Jeunes de l'Île d'Orléans
- 7- Déclaration semaine de la citoyenneté du Canada
- 8- Demande de commandite Club Équestre
- 9- Demande société de développement de la Seigneurie Mauvide-Genest
- 10- Varia M.R.C. Rte du Moulin
- 11- Période de Questions.
- 12- Levée de l'assemblée.

**ITEM 1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

03-88

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Jules Roberge et secondé par Dominique Labbé.  
Résolu à l'unanimité des conseillers(ères)

**ITEM 2 ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX DU 4 AOÛT 2003**

03-89

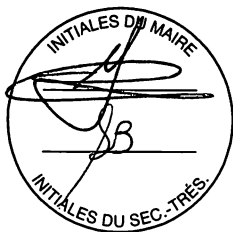
L'adoption des procès-verbaux est proposée par Martin Giguère et secondé par Lina Labbé.  
Résolu à l'unanimité des conseillers(ères).

**ITEM 3 CORRESPONDANCES**

**ITEM 4 ADOPTIONS DES DÉPENSES**

03-90

L'adoption des dépenses est proposée par Jacques Drolet et secondé par Martin Giguère il est également proposé que le montant de 11 590 payable à la M.R.C. de l'île d'Orléans soit pris sur le même le surplus accumulé.  
Résolu à l'unanimité des conseillers(ères)



N° de résolution  
ou annotation

## LISTE DES DÉPENSES

M.R.C. « ordure »	3560.09
M.R.C. Ile d'Orléans	9770.00
Yoland Dion	436.42
Lauréanne Dion	152.73
Jacques Drolet	152.73
Martin Giguère	152.73
Dominique Labbé	152.73
Lina Labbé	161.31
Jules Roberge	152.73
Jacques Drolet (remb métal peinture)	27.47
Peter Farago	285.50
Sylvie Beaulieu	525.39
Pierre Giroux	1 000.00
ADMQ la Capitale	70.00
Laurent Bérubé (Fête M. Guimond)	40.00
Assurance Vie	138.08
Min des Finances	292.35
Receveur Général	568.05
Comm adm (carra)	37.20
Sylvie Beaulieu	525.39
Manoir Mauvide Genest	15.00
Roche	2 040.32
Mun Sainte-Famille	335.30
Denis Asselin	103.52
Plomberie Chauffage R Labbé	93.17
Pierre-Alexandre Coté	70.50
Bell Canada	151.49
Ressources Naturelles	24.00
Bell Mobilité	58.89
Hydro Québec	691.45
Produits Capital	572.07
Corporate Express	86.24
Oricom Internet	18.35
Secrétariat du Conseil du trésor	168.33
<b>TOTAL</b>	<b>22 620.95</b>

## COMPTES A PAYER

André Goulet Enr	41.70
Pierre-Alexandre Coté (inspection)	70.50
Peter Farago	183.50
M.R.C.	11 590.00
<b>TOTAL</b>	<b>11 885.70</b>

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-haut.

Sylvie Beaulieu  
secrétaire trésorière

### ITEM 5 RÉSOLUTION PROLONGATION DU DÉLAI POUR RENDRE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME CONFORME AU SHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA M.R.C

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-François de l'île d'Orléans doit rendre sa réglementation d'urbanisme conforme au schéma d'aménagement révisé de la MRC.

**ATTENDU QUE** la MRC de l'île manifeste son intention d'apporter des modifications à son schéma d'aménagement révisé et que ces dernières ne pourront pas être effectuées avant un certain temps.

**ATTENDU QUE** les modifications apportées aux règlements d'urbanisme de la municipalité ne seront pas terminées pour le 22 août 2003 tel que demandé par le Ministère :



03-91

N° de résolution  
ou annotation

Il est proposé par Martin Giguère  
appuyé par Lauréanne Dion  
et Résolu à l'unanimité des conseillers(ères)

**QUE** le conseil municipal de Saint-François demande au Ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir d'accorder un délai de prolongation de six mois afin de lui permettre de rendre ses règlements d'urbanisme conformes au schéma d'aménagement révisé de la M.R.C.

**ITEM 6 ENCAN CHINOIS LA MAISON DES JEUNES DE  
D'ORLÉANS**

03-92

Il est proposé par Lina Labbé d'accorder un montant de 100\$ à la Maison des Jeunes pour l'encan Chinois qui se tiendra le samedi 25 octobre 2003 secondé par Jacques Drolet.

**ITEM 7 DÉCLARATION SEMAINE DE LA CITOYENNETÉ DU Canada**

**ATTENDU QUE** la Semaine de la citoyenneté du Canada aura lieu du 13 au 19 octobre 2003.

**ATTENDU QUE** la Semaine de la citoyenneté du Canada offre l'occasion de réfléchir aux valeurs de la citoyenneté et de l'immigration et de se concentrer sur les privilèges, les droits, les responsabilités et les obligations liés à la citoyenneté;

**ATTENDU QUE** les nouveaux Canadiens ont un fort sentiment d'attachement à leur nouveau pays, apportent des contributions précieuses au Canada et jouent un rôle important dans notre croissance économique et dans notre diversité culturelle;

**ATTENDU QUE** les thèmes et les valeurs de la citoyenneté canadienne véhiculent un message important pour tous les Canadiens – à savoir que les nouveaux arrivants sont les bienvenus au Canada, qui est notre pays à tous.

**ATTENDU QUE** tous les Canadiens, qu'ils possèdent leur citoyenneté depuis longtemps ou depuis peu, peuvent s'unir pour réaffirmer leur attachement au Canada.

**EN FOI DE QUOI**, Je Yoland Dion, proclame par la présent la semaine du 13 au 19 octobre 2003 « Semaine de la citoyenneté du Canada » dans la Municipalité de Saint-François.

**ITEM 8 DEMANDE DE COMMANDITE CLUB ÉQUESTRE**

03-93

Il est proposé par Lina Labbé d'accorder un montant de 175 \$ au Club Équestre de Saint-François I. O. secondé par Jacques Drolet.

**ITEM 9 DEMANDE SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA SEIGNEUR  
MAUVIDE-GENEST**

refusé

**ITEM 10 VARIA M.R.C. Ch DU MOULIN**

**ITEM 11 PERIODE DE QUESTION**



03-94

N° de résolution  
ou annotation

ITEM. 2

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Jacques Drolet il est 10 h 15.